

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

112171

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2109

Société :

Retraité

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Nasuy Mohamed

Date de naissance :

01/01/1948

Adresse :

53 Bd. Mehdi Ben Barka. Bourgogne
Casablanca.

Tél. : 0661450376

Total des frais engagés : 928,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Conduopathie de KADI AMIS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer le renseignement sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

Docteur KADI AMIS
Centre CARDIOLOGIQUE
Angle AVENUE FARI - CASABLANCA
Immeuble 62711
(Angle AVENUE FARI - CASABLANCA)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casablanca

Signature de l'adhérent(e) :



Le : 28.03.2022



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/03/2022			Gacheit	INP : <input type="checkbox"/> Docteur KADI ANIS CARDIOLOGUE Iman Center Rue Arrachid Med El 7 N°2 (Angle Av des Eaux) CASABLANCA 20110 0527 315490

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIographies

AUXILIAIRES MEDICALIX

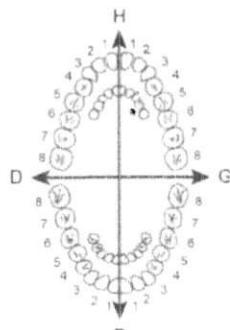
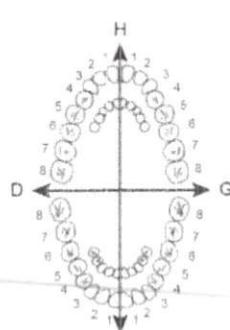
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []										
				COEFFICIENT DES TRAVAUX []										
				MONTANTS DES SOINS []										
				DEBUT D'EXECUTION []										
				FIN D'EXECUTION []										
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX []										
	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">D ————— G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>			25533412	21433552	00000000	00000000	D ————— G		00000000	00000000	35533411	11433553	MONTANTS DES SOINS []
25533412	21433552													
00000000	00000000													
D ————— G														
00000000	00000000													
35533411	11433553													
				DATE DU DEVIS []										
				DATE DE L'EXECUTION []										

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Clinique longchamps
Clinique longchamps

Casablanca, le 21/03/22

Mr Naouy Mohamed

279,00

1) Coperox 25/100mg Lepax/1,

405,00

Matin apm de petit dej.

2) ilperio 100mg x 2/j Matin/soir

50,70

3) Canclo 215mg x 2/j Matin

103,40

4) Taher 20mg x 2/j Soir

69,00

5) Oedex 20mg x 2/j Soir

528,10

PHARMACIE DES PRELES
OUAZZAN Toulhami Karm
18, Rue Sidi Mansour - Casablanca
Tél/Fax : 05 22 23 40 33
Yacoub El Mansour - Casablanca
OUAZZAN Toulhami Karm
18, Rue Sidi Mansour - Casablanca
Tél/Fax : 05 22 23 40 33
Yacoub El Mansour - Casablanca

4, Bd. Ghandi, Casablanca 20250

Tél. : 05 22 97 94 94 - Fax : 05 22 94 89 39

E-mail : direction@cliniquelongchamps.ma

Site web : www.cliniquelongchamps.ma



Dr. KADI Anis
Cardiologue
Tel. 06 61 41 57 12

LOT 210585
EXP 12/2023
PPV 99.00D
OEDES 20mg
28 gélules
6 1180011000888

UT. AV. :

P.P.V

01 2025

LOT N° : 103 40
F 7215



28 comprimés pelliculés
TAHOR® 20mg



Comprimé pelliculé.
Boîte de 28.
P.P.V : 405 DH



Comprimés pelliculés sécables/B30
CardeNis® 2,5 mg
P.P.V: 50,70 DHS



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca

Coplivax 75mg/100mg

b30 cp

P.P.V : 270,00 DH



6 118001 082018